TALLENDE**MAG**

N° 17 — Novembre 2021

LE DOSSIER

L'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE

CARNET DE TERRAIN

ZOOM PETIT PATRIMOINE DE LA COMMUNE

édito

ERIC BRUN
Maire de Tallende
Vice-président de Mond'Arverne Communauté

SOMMAIRE

› **Fiscalité et informations locales** 3

› **Actualités tallendaises** 4 > 7
Travaux

› **Le dossier** 8 > 11

› **L'action sociale de la commune**

› **Vie communale** 12 > 14
Projet à l'école/ reprise des animations

› **Carnet de terrain** 15 > 17
Cadre de vie et petit patrimoine

› **Artisans, commerçants, associations**
Portrait d'associations 18-19

› **Agenda** 20

MAIRIE DE TALLENDE

7, impasse de la Mairie 63450 Tallende
04 73 39 78 78
mairie.tallende@orange.fr
www.tallende.fr
tallendeinfo

› Horaires d'ouverture :
Du lundi au mercredi de 10 h à 12 h
(Le port du masque est obligatoire)

Ne ratez aucune infos en recevant la newsletter **TALLENDEINFO** abonnez-vous sur l'accueil du site **www.tallende.fr**

BULLETIN MUNICIPAL – NOVEMBRE 2021
Directeur de publication : Eric Brun • **Crédit photos** : mairie et associations • **Equipe de rédaction** : les élus et associations • **Responsable de communication** : Delphine Chabert • **Conception et impression** : Imprimerie Decombat • **Dépôt légal** : Novembre 2021 • **N° ISSN** : En cours

Chers Amis, Chers Concitoyens,

Après de longs mois de restrictions dans nos échanges et nos déplacements, imposés par la crise sanitaire, la vie semble avoir regagné quelques couleurs depuis l'été et la rentrée scolaire qui s'en est suivie.

Même s'il semble prématuré d'évoquer un retour total à la normale, en raison de la persistance d'une situation épidémique qui nous contraint plus que jamais à ne pas relâcher nos efforts collectifs, sur le plan notamment des gestes barrières essentiels, nous assistons, c'est vrai, avec soulagement et bonheur, à la reprise progressive de tout ce qui fait la vie collective locale.

Symbole parmi tant d'autres, mais non des moindres : le retour de nos écoliers sur le chemin des classes. Il s'est effectué dans des conditions très satisfaisantes, dans le respect du protocole sanitaire imposé par les autorités publiques et à propos duquel je remercie le personnel enseignant et les agents communaux rattachés aux écoles pour leur patience et leur implication.

Autre frémissement à signaler, cette fois sur le front des festivités et des évènements associatifs : depuis la levée des principales restrictions, les Tallendais ont pu à nouveau profiter des animations, certaines traditionnelles, d'autres résolument nouvelles.

La rentrée a ainsi été placée sous le signe de nombreux rendez-vous : le Forum des Associations a pu se dérouler normalement et présenter un grand nombre d'activités. Le Comité des Fêtes a remis le couvert avec un très festif apéro-concert et Tallende a accueilli une première avec l'organisation d'un passionnant concours de dressage par le club cynotechnique mettant en présence des chiens et leur maîtres venus de tout l'Hexagone.

Enfin, parce que la crise sanitaire a remis au cœur de l'actualité la fragilité de certains publics, nous avons voulu nous attacher à démontrer, si besoin en était encore, le rôle majeur d'une instance purement locale et très investie sur le front social.

Tallende dispose, à l'image de nombreuses communes françaises, d'un Centre Communal d'Action Sociale. Véritable service de proximité, ce dernier développe une offre sociale pour tous les Tallendais sans exception, des jeunes enfants aux séniors, en y incluant les personnes en difficulté ou victimes de handicap.

Ici, notre commune s'inscrit dans un programme d'actions très larges, gérées à l'échelle départementale et intercommunale. Vous découvrirez, à la lecture de ce dossier, l'extraordinaire diversité des missions de cet organisme qui peut œuvrer aussi bien pour l'accueil de loisirs des enfants ou des ados, le développement des services d'aide à domicile ou de portage de repas mais aussi, d'une « Mutuelle de Village Santé » accessible à l'ensemble de la population.

Si ce bulletin peut paraître tourné avant tout vers le quotidien des Tallendais et l'action communale s'y rapportant, les investissements majeurs de notre mandat, indispensables au maintien de notre qualité de vie, sont en cours d'étude. Nous y reviendrons plus en détail à l'occasion de la présentation des vœux, qui elle aussi revient après un an d'absence et à laquelle je vous espère d'ores et déjà nombreux.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

€ | fiscalité et informations locales

Les communes disposent de ressources de nature variée, dont les impôts locaux. Si les collectivités ne peuvent pas créer d'impôts nouveaux, elles peuvent en voter le taux dans des limites précises définies dans la loi.

Quelques changements ont été opérés en 2021.

LA TAXE FONCIÈRE

L'article 16 de la loi de finance pour 2020 a prévu la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux affectés à l'habitation principale et un nouveau schéma de financement des collectivités locales.

Ceci a pour conséquence de changer les taux de la taxe foncière. En effet, la commune perçoit en compensation la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui était de 20, 48 %. C'est pourquoi la part de la commune passe de 18,50 % à 38,98 % (qui correspond à la somme du taux départemental et au nouveau taux communal). **Au final grâce aux nouveau taux votés par la commune, la somme due reste inchangée pour le contribuable.**

A compter de 2023, la taxe d'habitation sera supprimée pour les particuliers.

LA TAXE GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations est une compétence confiée aux intercommunalités. La taxe Gemapi est redevable par les contribuables de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe d'habitation. En 2020 le conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté a décidé de fiscaliser cette taxe. À la suite de la délibération, l'administration fiscale s'est chargée de répartir la taxe d'un montant de 300 000€ pour l'année 2021, sur l'ensemble des feuilles d'imposition.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent être enregistrés afin d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire par exemple pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Inscriptions en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

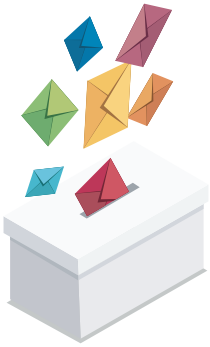

Pour demander une inscription sur les listes électorales il faut disposer du droit de vote et avoir une attache dans la commune (au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société). Les demandes d'inscription peuvent être déposées sur internet, en se rendant en mairie, par un tiers dûment mandaté, par courrier. Le formulaire d'inscription est disponible en ligne : https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription.

Il est possible de s'inscrire toute l'année et jusqu'au 6e vendredi précédant le jour d'un scrutin.

DATES DES ÉLECTIONS 2022

Élection présidentielle les 10 et 24 avril

Élections législatives les 12 et 19 juin.

état civil

NAISSANCES

- Aëdan MERGNAT, le 11 mars
- Tiago, Paco RODRIGUEZ, le 29 mars
- Auxane CHORAO, le 7 avril
- Roxane GODET REDHON le 11 avril
- Jade, Mélina FONTANIER, le 25 juin
- Zélie, Emie FAIVRE, le 19 août
- Ambre, Anna, Jeanne BESSON, le 4 septembre
- Amaro, Mario PRAZERES, le 24 septembre
- Chloë, Margaux VIAL, le 8 octobre
- Céleste, Lili, Honorine CHARBONNIER, le 14 octobre

DÉCÈS

- Marcel CHABANAT le 12 mai 2020
- Marcel MANRY le 21 février 2021
- Caroline REUSSE le 4 avril 2021
- Antoine CHABANAT Le 9 octobre 2021

MARIAGES

- LEPLAT Antoine, Laurent, Philippe et ROBERT Laurence, Sylvie, Nathalie, le 22 mai 2021
- POUZOL Jean-Baptiste, Michel et BEN JOUIRA Maroua, le 18 septembre 2021

Engazonnement de la zone derrière le skate park

Ces derniers mois de nombreux travaux ont été réalisés sur la commune. Mise en sécurité des espaces de loisirs, réfection des bâtiments, entretien de l'assainissement… Tour d'horizon en images.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE LOISIRS SKATE PARK ET PARC DE JEUX

Le skate park est installé en face du terrain de foot et du parc de jeux depuis 2019. Cet équipement a rapidement connu un large succès avec une fréquentation croissante des jeunes et adolescents de la commune et des alentours. Ce lieu est devenu un véritable lieu de vie. Située à l'entrée de Tallende, cette zone avait toutefois besoin d'être sécurisée. En effet, la route départementale entre le skate park et l'aire de jeux doit être traversée pour passer d'un espace à l'autre entraînant des risques d'accidents. Pour cela plusieurs travaux ont été réalisés. Un véritable lieu de vie pour tous.

Installation d'une chicane et d'un radar pédagogique sur la route départementale

Entrée du skate park sécurisée par un passage piéton bien matérialisé

Installation de tourniquets à l'entrée du parc de jeux pour empêcher les deux roues de rentrer

Installation de barrières en bois pour sécuriser les piétons

Installation d'une clôture autour du skate park canalisant les flux

Mise en sécurité de l'entrée du city avec installation d'espaces pour les vélos et motos

ANCIEN LOCAL POMPIERS

Comme annoncé dans le Mag n° 16 un champignon la mérule avait attaqué l'ancien local pompiers. Pour remédier à cela, la toiture a été changée, une nouvelle charpente a été installée, les portes du bâtiment ont toutes étés remplacées.

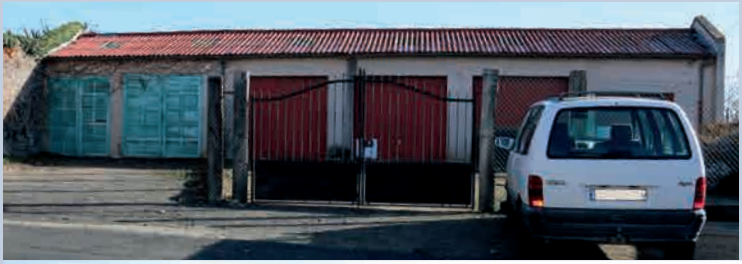

TRAVAUX DANS LE LOCAL DE LA GALERIE À INTERMARCHÉ

Le local anciennement occupé par une fleuriste a été entièrement rénové. La commune recherche actuellement un locataire afin d'installer un nouveau service.

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Un aménagement de chemin communal a été effectué rue des Garnaudes.

AMÉNAGEMENT DE RAMPES D'ACCÈS

La commune a aménagé des rampes d'accès des locaux situés sous le centre commercial. Cela concerne notamment l'accès au local du club des neuf fontaines et celui du local associations.

RÉALISATION DE 3 CASES À MATÉRIAUX RUE DE POMINGHEAT

Aménagements trottoirs lotissement Chanteclair (phase 1).

RENFORCEMENT DU MUR RUE DU GRAND VERGER

Suite au passage de camions et autres véhicules une partie du mur s'effondrait en contre bas chez le propriétaire. Les travaux ont été réalisés par la fédération des relais ASEVe (Association Solidarité Emploi Vic-le-Comte et ses environs). Celle-ci déploie, pour l'ensemble du territoire communautaire, deux équipes composées de 9 personnes en insertion. Les équipes interviennent régulièrement sur les sites et équipements touristiques communautaires.

COÛT DES TRAVAUX

- **Zone de loisirs autour skate park :** 33 514 €
- **Aménagement routier, rue des Garnaudes :** 12 024 €
  Subvention de 5041€ par la DDT
- **Ancien local pompiers :** 48 873 €
  Subvention attendue de 24 436 € La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Assainissements :**
  - Lotissement Chanteclair : 41 306 €
  - Lotissement Saint-Romain : 13 860 €
- **Renforcement du mur rue du grand verger :** 600 € (main d'œuvre) et 500 € (matériaux)
- **Réalisation de 3 cases à matériaux :** 13 392 €

REFONTE DES RÉSEAUX D'ÉVACUATION DES EAUX DE PLUIE

Face aux forts orages de cet été, il devenait urgent de revoir les réseaux d'évacuation des eaux de pluie dans plusieurs zones de la commune. Ainsi des travaux ont été réalisés en urgence dans le lotissement Chanteclair et dans le lotissement Saint-Romain cet été. Grâce à ces nouveaux dispositifs, les administrés n'ont plus eu à subir d'inondation dans leur propriété.

L'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE

L'aide sociale est un système de solidarité nationale qui apporte assistance aux personnes en difficulté sociale ou matérielle. Elle repose sur la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales. Le département est le chef de file : la moitié des dépenses d'aides et d'actions sociales sont à sa charge.

L'action sociale communale se traduit la plupart du temps par la création d'un Centre Communal d'Action Sociale, bien que sa création ne soit pas obligatoire dans les communes de moins de 1500 habitants.

Elle prend généralement trois grandes formes d'intervention : l'offre des prestations, la gestion d'établissements spécialisés et la gestion de services à la personne. A Tallende, le CCAS est mis en place et travaille en étroite collaboration avec les services de Mond'Arverne pour la partie des compétences qui lui sont tranférées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCAS est un service public de proximité. C'est une structure communale qui s'adresse à tous ses habitants, de la petite enfance aux personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en difficulté.

- c'est une personnalité juridique
- il est géré par un Conseil d'Administration
- le maire le préside
- il est composé de 8 à 16 membres élus et désignés, à part égale.
- il dispose d'un budget propre

Cécile Charreire est le contact privilégié pour toutes les demandes comme l'aide de montage de dossiers par exemple. Elle est joignable pour une prise de rendez-vous en mairie.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une Equipe constituée d'élus et d'administrés de Tallende

Éric BRUN (Président)

- **Des Elus**

  Karine GUY I Marie-Laure PORTRAT I Odile LAMY I Benoît NAUTRE I Cécile CHARREIRE (Vice-Présidente)

- **Des Administrés**

  Christèle GIBEAU I Christelle CABASSUD I Myriam THOMASSIN I Muriel NICOLAS I Véronique MORAIS Représentante UDAF (Union départementale des associations familiales) I La secretaire de mairie Elvire Bachelard

Les administrateurs du CCAS comme l'ensemble du personnel (La secrétaire de Mairie première interlocutrice), sont soumis au respect du secret professionnel s'agissant des informations nominatives dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

RÔLE ET MISSIONS DU CCAS DE TALLENDE

Composition de son budget

Ses ressources sont constituées :

- des ressources versées par la commune
- de ressources propres, notamment des dons ou legs
- la partie des concessions de terrain des cimetières que le maire peut décider de reverser librement
- les loyers annuels des jardins familiaux.

Il est possible de PARTICIPER À L'ACTION DU CCAS envers les personnes les plus démunies de notre commune en faisant un don en tant que particulier ou entreprise si vous le souhaitez. Vous pouvez également rendre visite aux personnes âgées, l'occasion pour celles-ci de faire de nouvelles rencontres et d'égayer leur quotidien. Le réseau de bénévoles est accompagné par le Service social de l'Assurance Maladie Auvergne et le Clic de Billom.

Son rôle

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite liaison avec les institutions publiques ou privées. Il est en relation avec tous les acteurs sociaux et médicaux sociaux du Département.

- Il agit dans le cadre d'un partenariat actif : le CCAS n'a ni la mission, ni les compétences pour tout faire. Mais il est légitime à solliciter toutes sortes de concours de partenaires locaux ou départementaux. Ses partenaires privilégiés sont : les services d'aide à domicile de Mond'Arverne ou encore le CLIC de Billom.
- Il intervient sous forme de prestations en espèces remboursables ou non remboursables.
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux collectivités concernées (Conseil Départemental par exemple).
- Il combat l'isolement par des visites de convivialité
- Il informe et collecte toutes les informations nécessaires à ses administrés sur les dispositifs d'aide existants destinés à tout public auprès de toutes les institutions
- Il aide au montage et suivi des dossiers
- Il accompagne dans l'aide à l'aménagement de l'habitat pour mieux vivre chez soi.
- Il met en relation avec le SDIS 63 pour le service de Téléalarme
- Dans une démarche préventive et sur la base du volontariat, il met en place le registre nominatif des personnes âgées ou à mobilités réduites.
- Il informe sur le plan canicule
- Il gère les jardins familiaux de la commune
- Il peut s'il le souhaite, organiser le repas annuel de ses aînés et/ou la distribution de colis.

EN RESUME : Il coconstruit dans la plus grande confidentialité, avec une personne en difficulté ou dépendante, chaque étape de son parcours de soin ou d'accompagnement quel qu'il soit.

Registre nominatif : ne restez pas isolés, signalez-vous auprès de la mairie

SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

C'est un service qui répond à différents besoins : aide au quotidien, entretien de votre logement, préparation des repas, aide à la toilette, pour les courses, ou l'accompagnement au quotidien (sorties, jeux…).

Il peut être sollicité par des personnes fragilisées temporairement ou de manière plus durable (sortie d'hospitalisation, handicap…)

Ce service est éligible à un crédit d'impôt équivalent à 50% du montant des dépenses engagées. Des aides financières peuvent être demandées auprès du Conseil Départemental, des mutuelles ou des caisses de retraite (aide possible du service pour le montage de vos dossiers de financement).

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Géré également par Mond'Arverne communauté un service de portage de repas est assuré du lundi au dimanche (repas du samedi et du dimanche livrés le vendredi). Les livraisons ont lieu le matin, au domicile des personnes, du lundi au vendredi. Le repas est composé d'un potage, d'une entrée, de légumes et viande, de pain, de fromage et d'un dessert. Le rythme de livraison est libre et s'adapte aux besoins de chacun. La mise en place est très rapide : 72 heures suffisent pour constituer le dossier. Les équipes de Mond'Arverne Communauté peuvent se déplacer à domicile pour réaliser un devis et évaluer les besoins.

Ce service ouvre également droit à un crédit d'impôt.

LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Le CLIC est une association mise en place par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour répondre aux problématiques de vieillissement de la population et améliorer la qualité de vie des personnes âgées du territoire. Le CLIC de Billom est compétent sur le territoire de Mond'Arverne. Ses missions sont de :

- informer de manière personnalisée, sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes âgées
- orienter vers les services ou les professionnels compétents en fonction des besoins
- aider à évaluer les besoins et élaborer un plan d'accompagnement

ASSISTANCE SOCIALE

Les assistants du sercice social épaulent des personnes en difficulté économique, sociale ou psychologique.

LA MUTUELLE DE VILLAGE

Afin de faciliter l'accès aux soins pour tous les habitants, des garanties et conditions tarifaires avantageuses ont été négociées avec une mutuelle à l'échelle du territoire intercommunal. La mutuelle Precocia propose trois niveaux de garantie avec des remboursements différents. Les tarifs varient selon l'âge. L'adhésion ne nécessite pas de questionnaire médical. Cette mutuelle est reconnue par la plupart des caisses d'assurance maladie (CPAM, MSA...) et met en place le tiers-payant. Des permanences sont régulièrement planifiées tout au long de l'année en Mairie de Tallende.

AIDE À LA PERSONNE

Service d'aide à domicile et de portage de repas

Tél. 04 73 69 24 28 **Mail :** servicealapersonne@mond-arverne.fr

Le CLIC

21 rue Saint Loup - 63160 BILLOM

Tél. 04 73 60 48 85 **Mail :** accueil@clic-billom.fr

Assistants sociaux de la circonscription d'action médico-sociale

Tél. 04 73 39 65 60

TOUS LES LIENS UTILES :

https://www.tallende.fr/social

ENFANCE, JEUNESSE

La commune propose des activités pour les enfants et les jeunes. Ces services sont gérés par Mond'Arverne Communauté.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

Les (ALSH) sont des espaces de découverte, de jeux, d'éducation sportive et sont destinés aux enfants âgés de 3 à 11 ans et/ou scolarisés en maternelle ou primaire (de la petite section au CM2). Le service est proposé de 7h30 à 18h30, les mercredis et durant les périodes de vacances scolaires (hors vacances de fin d'année), selon les modalités de chaque structure. La tarification est établie selon le quotient familial. 6 sites sont répartis sur l'ensemble du territoire :

- Aydat
- La Roche Blanche
- Orcet (Association Fjep)
- Saint Geoges sur Allier
- Saint -Saturnin
- Vic le Comte (Antenne Montcervier et Antenne Chadieu).

MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE

Nouveau service proposé par Mond'Arverne Communauté depuis le début de l'année 2020, le guichet unique permet de s'informer sur les ALSH. Grâce à ce service, il est possible de réserver ou d'inscrire son enfant dans les ALSH, tout en gérant la facturation et le règlement des prestations.

Le guichet unique Enfance-Jeunesse propose des permanences en accès libre chaque semaine pour répondre à toutes questions.

Des permanences sont également proposées, **sur rendez-vous uniquement**, à Aydat, La Roche Blanche, Saint-Georges-sur-Allier et Saint-Saturnin.

Des permanences téléphoniques sont proposées pour tout savoir sur les structures enfance et jeunesse de Mond'Arverne Communauté.

GUICHET UNIQUE ENFANCE-JEUNESSE

Pôle Services à la population

16 boulevard de Beussat
63270 VIC-LE-COMTE

De 8 h 30 à 9 h 30, du lundi au jeudi
De 14 h à 18 h, le mardi

Permanence téléphonique :
06 27 45 11 54

Mail : guichetunique@mond'arverne.fr

Accueil "Ados" Tallende / Pass'Ados

Elodie

Tél. 06 52 58 15 61

Mail : pass-ados@mond-arverne.fr

Page Facebook : Pass'Ados Mond'Arverne Communauté

POLES ADOS POUR LES 12-17 ANS

Mond'Arverne Communauté propose des dispositifs spécifiques pour les 12/17 ans et/ou scolarisés au collège et au lycée, sur l'ensemble de son territoire.

Les accueils dits "libres"
L'accueil "libre" est un local dédié aux jeunes inscrits au pôle "Adolescents". Ils peuvent profiter d'une salle d'activités (baby-foot, jeux vidéo, ping-pong, cuisine…) et d'une salle informatique et de loisirs créatifs. Des sorties et des soirées sont organisées régulièrement.

Ce type d'accueil favorise l'accompagnement de tous types de projets, dans l'objectif de responsabiliser les jeunes dans la réalisation de ceux-ci.

L'accueil "jeunes" est un lieu pour :

- s'exprimer : exposition de projets, exposition et présentation de ses passions personnelles (photos, dessins, poèmes, magie…)
- construire et grandir : élaboration de projets et appui pour les réaliser, préparation d'activités, montage événements…
- partager : échanger des idées, s'exprimer…
- prévenir : se former aux gestes qui sauvent, s'informer sur les bons réflexes santé, s'éduquer au bien vivre ensemble, prévenir les addictions
- s'informer : mise en place de rencontres avec des partenaires (santé, prévention), organisation de sessions pour préparer des oraux et des entretiens, consultation de documentation.

Les vacances actives
Ce sont des programmes proposés aux collégiens, de la 6e à la 3e, avec des activités et sorties adaptées à leur âge et leurs capacités. Une thématique spécifique est proposée chaque semaine. Afin d'assurer une continuité et une cohérence de groupe, l'inscription est obligatoirement à la semaine, du lundi au vendredi. Les places sont limitées à 8 personnes.

Les séjours
Plusieurs séjours sont organisés tout au long de l'année :

- Hiver : 2 séjours dédiés aux 11-17 ans (collégiens/lycéens) sont proposés durant les vacances d'hiver afin de découvrir les sports d'hiver. Le nombre de places est limité et des critères de sélection sont appliqués pour les inscriptions.
- Été : 2 séjours dédiés aux 11-14 ans (collégiens) sont proposés durant le mois de juillet, avec deux programmations différentes. Le nombre de places est limité et des critères de sélection sont appliqués pour les inscriptions.
- Printemps : ce séjour est destiné en priorité aux jeunes participant à l'accompagnement à la scolarité, selon un cahier des charges défini par la CAF. Les places restantes sont soumises aux mêmes conditions que les camps d'été et d'hiver.

Accompagnement à la scolarité
Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) permet aux enfants d'apprendre à apprendre, d'éveiller sa curiosité, de savoir s'organiser et de devenir plus autonome. Ce dispositif s'adresse également aux parents, afin de mieux appréhender le système scolaire, faciliter le dialogue avec les enseignants et accompagner la scolarité de l'enfant. Ce dispositif est ouvert à l'ensemble du territoire depuis le début de l'année 2020 avec plusieurs antennes (Vic-le-Comte, Les Martres-de-Veyre, Saint-Saturnin et La Roche Blanche).

Avec l'allègement des contraintes liées à la situation sanitaire depuis mai 2021, les associations ont tout doucement repris leurs activités. Les traditionnelles animations organisées avec les communes voisines, le feu d'artifice du 14 juillet et le forum des associations, ont pu se dérouler quasi normalement. Le plaisir de se retrouver se fait sentir !

PASS'EVÈNEMENT AU SKATE PARK DE TALLENDE LE 7 JUILLET

Mond'Arverne a choisi le skate park de Tallende pour une première édition du Pass'Evènement. Une vraie réussite !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Frédéric Stoufflet postier… et écrivain

Le facteur de Tallende a profité du confinement de 2020 pour écrire un livre en reprenant et complétant un texte qu'il avait écrit durant ses études. Passionné par l'Histoire, la littérature et la justice il signe une analyse sur « l'histoire de la justice du XVIe et XXe siècle ».

Il est inscrit au prix littéraire des « postiers écrivains ».

FORUM DES ASSOCIATIONS LE 4 SEPTEMBRE

Le 4 septembre il était temps de programmer ses activités de l'année avec la présence des associations des trois communes de Saint-Amant-Tallende, Tallende et Saint-Saturnin réunies.

APÉRO-CONCERT ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES LE 10 SEPTEMBRE

La place de la Rippe a pris des allures de fête de 10 septembre grâce au concert de Rose Bud.

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

En raison des conditions climatiques, celui-ci a été tiré le samedi 17 juillet.

CONCOURS DE DRESSAGE PAR LE CLUB CYNOTECHNIQUE SUR LA PLACE DE LA RIPPE

Des championnats de France ont eu lieu à Tallende avec des chiens et leurs maîtres venant des 4 coins de l'hexagone.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie qui commémore la fin d'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire et qui honore tous les combattants « morts pour la France » au fil des ans et des conflits, a pris une saveur particulière en 2021. En effet cela faisait 2 ans qu'aucun défilé n'avait pu être organisé.

ÇA SE PASSE À L'ÉCOLE

L'école est un lieu de vie et d'apprentissage important pour l'épanouissement de nos enfants. C'est aussi ici que cohabitent les compétences de l'éducation nationale et les compétences de la commune. En effet, la commune est propriétaire des locaux et en assure l'entretien. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien de l'école maternelle et de l'école primaire. L'organisation de la restauration scolaire qui relève aussi de la commune, a été revu pour la rentrée 2021. Retour sur un projet pédagogique en lien avec le SMMVA et le changement de prestataire pour la cantine.

TRAVAIL PÉDAGOGIQUE AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE LA VEYRE ET DE L'AUZON

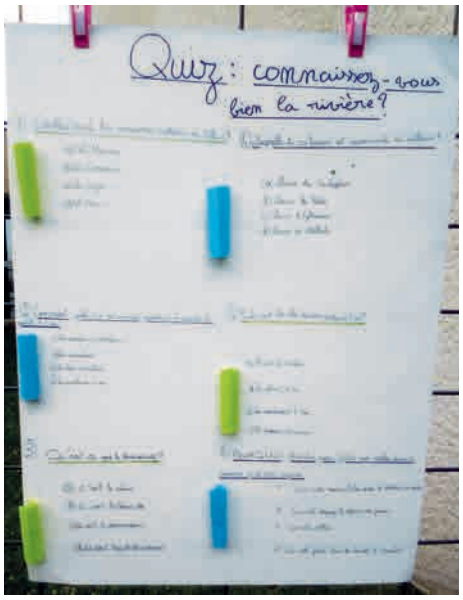

Le SMVVA propose chaque année un programme d'animations scolaires sur des thèmes liés à la protection des milieux aquatiques. Son objectif est de sensibiliser les enfants sur les enjeux environnementaux liés à l'eau. Les écoles de Tallende se sont engagées dans la démarche.

Le 17 juin, la conclusion de ce travail a été présentée par les enfants et leurs institutrices aux élus et institutionnels : Mme Hélène Romeu Inspectrice de l'Education nationale, M. Laurent Thevenon, directeur du Centre d'Initiative pour l'Environnement et Mme Odile Lamy conseillère municipale.

Les enfants de l'école maternelle ont travaillé sur le thème du jardin. Le projet a été réalisé en plusieurs étapes : des jardins ont été installés dans des bacs dans la cour de l'école et dans les vergers sur un terrain prêté par la commune. Ces installations ont permis l'observation de la vie au jardin et notamment des insectes. Pour compléter ce travail, les enfants ont construit un hôtel à insectes. Ils sont aussi allés visiter un maraicher de Tallende et le CPIE à Theix. Finalement les petits ont réalisé un ABECEDAIRE du jardin.

Du côté de l'école élémentaire les enfants se sont intéressés à la diversité des rivières. A Tallende, avec les deux rivières la Veyre et la Monne les lieux de découverte et de balades autour de l'eau sont nombreux. Pendant leurs travaux les enfants ont eu l'occasion d'observer la faune et la flore autour des rivières. Côté flore une balade dans les vergers a permis la réalisation d'un herbier. Côté faune les enfants se sont vu proposer une pêche à l'épuisette. Le résultat de leur travail a été exposé dans la cour de l'école à travers notamment la réalisation d'un Quizz !

CHANGEMENT DE PRESTATAIRE POUR LA CANTINE

La commune est chargée d'assurer la prestation de restauration scolaire. Dans le cadre du renouvellement du prestataire, une commission composée de représentants des parents d'élèves, du personnel communal et d'élus a été créée. L'objectif était de travailler à l'amélioration de la qualité des repas des enfants.

Pour cela, un questionnaire a été fourni aux parents d'élèves. La commission a ensuite élaboré un cahier des charges reprenant les attentes exprimées. Celui-ci prenait également en compte les impératifs de la loi « Egalim » : évolution quant à la composition des menus en ajoutant des produits locaux et bio, proposition de menus végétariens, amélioration des conditions de fabrication et de conditionnement des repas.

La commission d'appel d'offres a choisi la société API. Celle-ci est venue présenter ses prestations à l'école le jeudi 23 septembre.

Comme chacun peut le constater, Tallende bénéficie d'un cadre de vie de qualité avec des espaces naturels variés, entre la Limagne, le Pays des Couzes et la proximité du Parc des Volcans d'Auvergne. Le village offre différents paysages avec des coteaux, de vastes parcelles céréalières et une zone de vergers et maraichages le long des rivières.
Son patrimoine naturel qu'il convient de protéger se marie parfaitement avec le petit patrimoine historique et culturel qui témoigne de l'histoire du village.

INSCRIPTION DANS LA DÉMARCHE DE MA COMMUNE AU NATUREL

Le département du Puy-de-Dôme accompagne les communes dans la mise en valeur et l'embellissement de leur environnement. Pour cela la démarche « Ma commune au naturel » permet de valoriser l'engagement et le travail réalisé par l'équipe municipale sur les efforts d'embellissement. Ainsi les communes qui s'engagent dans la démarche reçoivent une visite d'un jury professionnel qui va leur prodiguer divers conseils. Au-delà de l'analyse de la grille des critères c'est l'occasion de disposer de conseils d'un œil extérieur bienveillant. Tallende s'est inscrit dans la démarche pour la première fois cette année et a été visité le 10 juin 2021. Un rapport détaillé avec des préconisations sera bientôt rendu à la commune.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Depuis le 1er mai, les papiers et les emballages vont dans le bac jaune. Finies les hésitations et les erreurs de tri ! Désormais, une seule et même consigne de tri : 100 % des emballages et des papiers vont dans le bac ou la colonne jaune. La simplification des consignes de tri est mise en œuvre sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme et se généralise progressivement au niveau national. À la fin de l'année tous les français seront concernés.

COMMENT JUGEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE DE TALLENDE ?

C'est la question que se posent Magali et Anne dans le cadre de leur projet de recherche.
Pour cela, elles proposent un questionnaire en ligne qu'il vous faudra environ 10 minutes pour le compléter :

https://enquetes.uca.fr/index.php/469877?lang=fr

OPÉRATION « ADOPTE UNE POULE »

Le Sictom des Couzes a renouvelé son opération «Adopte une poule»; Sur la base du volontariat ce sont 6 foyers tallendais qui ont accueilli une poule grâce à dispositif. Une poule peut manger entre 120 et 150 kg de restes de repas et d'épluchures par an, soit la production d'un foyer de quatre personnes !

UN PETIT COUP DE POUCE POUR LA NATURE

En février dernier, la société de pêche de Tallende a installé un incubateur à truites, appelé alevibox. Placé directement dans la rivière, environ 3000 œufs fécondés en provenance de la pisciculture de la Fédération de pêche de Besse, sont déposés dans l'alevibox à l'abri des prédateurs. Après 4 à 5 semaines, les alevins naissent et sont libérés dans la rivière. Seul 10 % des œufs deviendront des truites. Ce procédé permet de repeupler nos rivières, car les truites issues de l'alevinage reviendront pondre là où elles sont nées.

RETOUR DANS L'HISTOIRE DE TALLENDE

A l'environnement de qualité, vient s'ajouter la présence de témoins du patrimoine culturel historique du bourg de Tallende. Retournons dans son passé, à l'occasion d'une balade centrée au cœur du village.

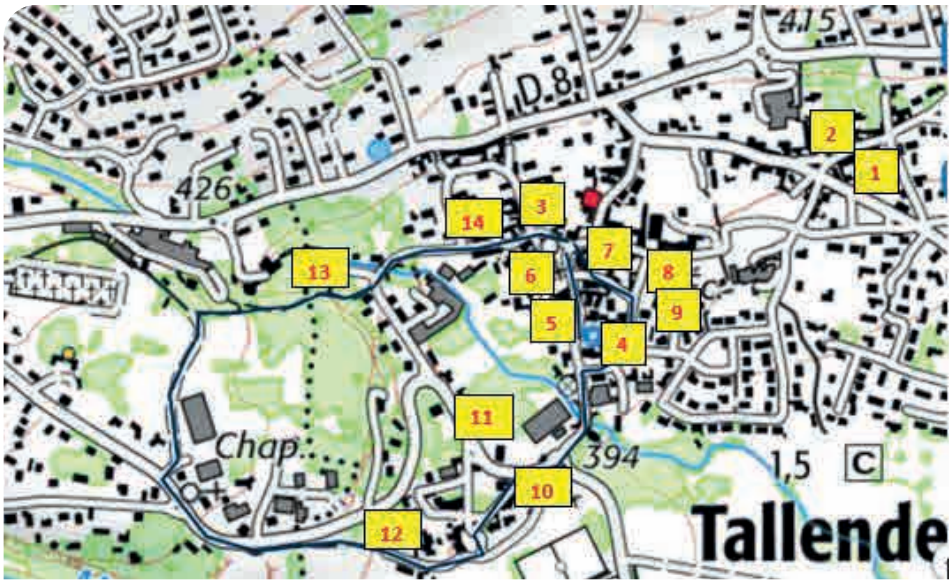

Notre bourg comprenait le "Petit Tallende" et le "Grand Tallende" : deux anciennes localités aussi connues dans le passé sous les dénominations de "Tallende le mineur" et "Tallende le majeur".

Il semble que des fortifications du premier, situé au nord-est, aient été projetées au XVe siècle, mais elles n'ont jamais été réalisées. On trouve encore là un **VIEUX PUITS** (**point 1**) et une **TOUR** (**point 2**) qui marquait peut-être l'angle du projet de fort qui devait avoir une forme rectangle, flanqué de quatre tours.

1

2

Au fil des déambulations dans le centre bourg de Tallende, on peut en revanche percevoir encore aujourd'hui les traces des anciennes fortifications de "Tallende le majeur". Le centre de cette localité était alors la Place Saint Verny qui accueillait "l'Eglise Saint-Martin", déplacée au XIXe siècle et dénommée depuis **"L'EGLISE SAINT-ROMAIN"** (**point 3**).

3

Seule y demeure désormais une **fontaine** (**point 4**).

4

En cherchant un peu, on trouve également une **pierre taillée** en forme de visage au coin d'une maison (**point 5**).

4

À la sortie de la place, on passe devant une bâtisse appelée parfois « Tour romaine », sans doute une déformation de **« TOUR ROMANE »** (**point 6**).

6

Dans une trouée qui n'est probablement pas pour autant une ancienne porte, on aperçoit des encadrements de fenêtres sculptées et un **PASSAGE** relativement intime (**point 7**) reliant la "Rue des Fours" à la "Rue des Foussats". Celle-ci tire son nom des fossés qui encadraient peut-être les fortifications, visibles sur les faces Nord, Est et Sud, mais de façon discontinue, masquées par de nombreuses maisons construites « hors les murs ». Les anciens murs fortifiés correspondent à un ancien fort villageois dont la « muraille » était constituée par les habitations serrées les unes contre les autres, ouvertes sur l'intérieur du fort.

7

En se dirigeant vers la "Rue Pierre Bohat-Combas" (du nom du premier maire de Tallende, de 1888 à 1898), un **PORTAIL** comprend une inscription à rattacher sans doute à l'époque de la révolution (18B1 – 18 Brumaire de l'an I peut-être) (**point 8**).

8

Un ancien lavoir a été restauré à l'angle de la "Rue Bohat-Combas", point de vue privilégié sur les fortifications, d'où l'on peut apercevoir la forme générale du **FORT** (**point 9**) et des percées qui servaient sans doute de postes de tir pour les défenseurs.

9

En suivant cette rue pour rejoindre la Veyre, on se dirige vers le **LAVOIR** (**point 10**) situé en bas de la "Rue des neuf Fontaines", témoignant sans doute de la présence d'un grand nombre de sources.

10

De là, on observe le **PIGEONNIER** d'une maison de la commanderie de Malte (**point 11**), parfois appelée « le Temple », dépendant de la commanderie de Courteserre avec Billom, Ligonnes (Ambert) et Vivic (Arlanc).

11

On monte alors vers la "Rue du Pomingheat" pour passer devant **2 ORATOIRES** (**points 12 et 13**) qui ont fait l'objet de travaux récents de dégagement pour permettre de les voir à nouveau.

12

13

Notre périple sort du village de Tallende pour fermer la boucle en passant sur la commune voisine de Saint-Amant-Tallende avant. Avant de redescendre vers la rue des Grands Vergers pour revenir jusqu'à la place de l'Eglise, ne manquons pas d'apprécier quelques dernières traces du passé de notre village qui s'inscrivent dans les murs et porches de **VIEUX CORPS DE FERME OU BÂTISSES IMPOSANTES** (**point 14**).

14

Les associations contribuent activement à la vie du village. A Tallende nous avons la chance d'en compter plusieurs qui proposent des activités toute l'année. Après la présentation de leur activités à la rentrée de septembre, nous présentons ici un portrait de quelques-unes.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DE TALLENDE

Créée il y a maintenant plus de 10 ans l'APET est une association incontournable dans le paysage tallendais. Actrice du dialogue entre les parents, l'école et la municipalité, l'APET souhaite faire de l'école le cœur du village. Pour cela, la vingtaine de membres qui la compose a à cœur d'organiser des évènements festifs et fédérateurs pour les enfants de 3 à 12 ans et leur famille. L'objectif est de trouver l'équilibre entre les évènements festifs qui fédèrent les familles et dynamisent la commune et les évènements à caractère plus lucratif. Les bénéfices obtenus permettent d'apporter une aide au financement des voyages scolaires et de participer à l'achat de matériels pédagogiques.

Les manifestations à venir :

- Gouters festifs certains vendredis avant les vacances scolaires sur la place de la Rippe.
- Participation au téléthon 2021
- La désormais traditionnelle vente de sapins (décembre 2021)
- Carnaval
- Souhait d'organiser d'autres manifestations durant l'année
- D'autres petites actions ponctuelles se dérouleront tout au long de l'année.

Être membre de l'APET c'est chouette et ce n'est pas forcément chronophage.

L'engagement peut prendre plusieurs formes : être membre du bureau, donner un peu de son temps et/ou s'investir ponctuellement lors d'une manifestation (faire un gâteau ou aider au montage d'un stand) ; le tout dans une ambiance festive et conviviale. Tout le monde est le bienvenu à l'APET,

Depuis le mois d'octobre 2021, les 6 membre du bureau de l'APET ont été renouvelés. Beaucoup d'idées fusent et plusieurs nouveaux projets sont en cours de réflexion. Leurs objectifs : apporter de la nouveauté, toujours dans la bonne humeur et distiller un peu de folie chaque année.

Contacts : apet.tallende@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES DE TALLENDE

Que serait Tallende sans son comité des fêtes ?

Association à but non lucratif depuis 1994, le comité des fêtes s'est fait une place incontournable dans la vie des tallendais

Réunis autour de Mickaël Vey, président élu depuis 4 ans, la vingtaine de membres qui le compose est animée par l'envie de créer de l'animation et d'apporter un esprit de fête dans la commune.

Regroupement de personnalités différentes aux caractères bien tranchés ; toutes les catégories socio professionnelles, catégorie d'âge ou de genre sont représentées et se retrouvent pour réfléchir aux moindres détails qui feront la réussite d'un évènement. Leur moteur est l'envie d'animer la commune.

Chaque année, de nouveaux membres viennent en grossir les rangs et chaque tallendais qui souhaiterait s'investir au comité peut le faire quel que soit son niveau d'engagement et ses disponibilités.

Les projets pour les mois à venir :

- Marché de Noël pour les enfants (décembre 2021)
- Concours de belotte (février 2022)
- Brocante (Mars 2022)
- Chasse aux œufs (Avril 2022)
- Fête de fin d'année (Juin 2022) – le format de cette manifestation est encore à définir

- Apéro-concerts : Ils auront lieu une fois par trimestre. Les jeunes groupes qui souhaiteraient jouer quelques morceaux pour se faire connaitre peuvent se rapprocher du comité des fêtes. Il leur sera fait bon accueil.

Contacts :
M. Mickaël VEY
@ : comitedesfetestallende@gmail.com
ou la page facebook de l'association

Depuis le début de son premier mandat, l'équipe municipale a eu à cœur de soutenir le monde associatif tallendais qui anime et dynamise notre commune.

C'est dans ce but que la commission des associations a été créée. A ce jour, elle est pilotée par Philippe Bonnet (adjoint au maire) et composée de 4 autres membres : Caroline Copineau (adjointe au maire), Odile Lamy et Delphine Auclair (conseillères municipales), et Elvire Bachelard (secrétaire de mairie).

Le but de cette commission est de soutenir toutes les associations qui en feraient la demande ; tant sur le plan administratif, que logistique ou financier dans la mesure des moyens attribués.

TEAM ORANGE MECANICA

Créée en 2013, l'association Team Orange Mecanica a pour objectif de promouvoir la pratique du sport motocycliste, en participant à des évènements moto (courses d'endurance ou de sprint) sur circuits, routes fermées ou tous autres endroits prévus à cet effet.

L'association se compose de Jérôme Vitiello, le président et d'un cercle restreint d'amis ou de connaissances partageant la même passion du sport motocycliste.

Après avoir organisé avec succès, en 2018 et 2019, une bourse échange pièces et motos sur la place de la Rippe, l'association

Team Orange Mecanica a été contrainte d'annuler cet évènement pour les années 2020 et 2021.

Du fait de la crise de la COVID-19, l'association tallendaise est actuellement en sommeil. Leur envie de retrouver les circuits est grande, tout comme le désir de relancer l'organisation des foires de la pièce moto.

Contacts : Jérôme Vitiello : 06 70 64 07 88
ou jeromevitch@gmail.com

LISTE ET CONTACTS DES ASSOCIATIONS TALLENDAISES

Nom	Contact	Mail/ Tél
ENTENTE FOOTBALL CLUB SAINT-AMANT ET TALLENDE		06 73 14 25 89
SAINT-AMANT ET TALLENDE SPORTING CLUB	Marlène Estève	06 98 49 40 80
TALLENDE COUNTRY PASSION	Christine Chirain	06 21 71 78 60
KARATÉ CLUB		tallendekarateclub@gmail.com
ECOLE DE DANSE MODERNE	Tiphanie	edmtallende@yahoo.fr
BIEN-ÊTRE À TALLENDE	Emmanuelle Vernhes	bienetreatallende@gmail.com
CLUB DES 9 FONTAINES	Vincent Navarro	club.neuf.fontaines@gmail.com
CLUB CYNOTECHNIQUE TALLENDAIS	Yves-Marie Bozec	bozec-yves@orange.fr
APET	Stéphanie Senectaire	ape.tallende@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES	Mickaël Vey	comitedesfetestallende@gmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Gilles Vidal	vidalgilles4999@neuf.fr
SOCIÉTÉ DE PÊCHE LA TRUITELLE	Alain Bonnefond	06 67 93 17 51
ORANGE MECANICA	Jérôme Vitiello	06 70 64 07 88
SWING MOOD ORCHESTRA	Jacques	swingmood63@gmail.com
DON DU SANG	Yves Morel	morel.yves@orange.fr
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	Rémi Morette Poussergue	06 30 65 05 87
KINOMICHI VOLCANS	Brigitte le Junter	briglej@aol.com

AGENDA
A VENIR À TALLENDE

3, 4 ET 5 DÉCEMBRE > Telethon, *diverses associations*

le **3** au soir : concert de Swing Mood Orchestra
le **4** : animations *dans la galerie et le parking d'Intermarché* ; marche *au départ du stade Jean Tixier*
le **5** : bal country *à la salle des fêtes*

4 DÉCEMBRE > Marché de Noël, *comité des fêtes, place de l'Eglise*

JANVIER 2022 > Voeux du maire, *mairie*

6 FÉVRIER 2022 > Repas des aînés, *CCAS*

FÉVRIER 2022 > Concours de belotte, *comité des fêtes*

AVRIL 2022 > Chasse aux oeufs, *comité des fêtes*

> Carnaval, APET

Nouveau sur le site Internet de Tallende, retrouvez toutes les animations autour de Tallende dans la rubrique « Sorties culturelles et sportives »

MAIRIE DE TALLENDE

7, rue de la mairie 63450 Tallende
04 73 39 78 78 **I** mairie.tallende@orange.fr

www.tallende.fr